



# QUEL BEAU TERRAIN

**Vous l'entretenez vous-même?**

Pour vous aider à le faire dans le respect de l'environnement, la Ville de Montréal met gratuitement à votre disposition les publications suivantes :

- *Entretien écologique de la pelouse*
- *Pesticides à faible impact*
- *Maison propre et jardin vert*

Disponibles en ligne, à votre Bureau Accès-Montréal ou à votre Éco-quartier.

Ensemble pour une métropole durable

Montréal 

# VOUS CONFIEZ L'ENTRETIEN À UN ENTREPRENEUR?

Le questionnaire suivant vous aidera à faire un choix éclairé.

	OUI	NON
L'entrepreneur connaît-il le Règlement sur l'utilisation des pesticides de la Ville de Montréal?		
Possède-t-il un permis d'utilisation de pesticides délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec?		
Vous offre-t-il des services de dépistage et de diagnostic de votre sol (pH, densité, texture, etc.)?		
Vous propose-t-il d'ajouter, à même votre pelouse, d'autres variétés de semences, comme du trèfle ?		
Conseille-t-il de tondre la pelouse assez haut (7 à 8 cm ou ± 3 pouces) et de laisser le gazon coupé au sol?		
Vous suggère-t-il certaines pratiques pour le traitement du sol comme l'aération, l'épandage de compost ou le terreautage?		
Si vous deviez avoir des problèmes de vermine, d'insectes ravageurs ou de champignons, trouverez-vous parmi les solutions qu'il vous proposera du savon insecticide, de l'huile minérale et de la terre diatomée?		
A-t-il, parmi ses « solutions » à ces problèmes, un herbicide « naturel » qui n'abime pas votre gazon mais qui tue seulement les mauvaises herbes?		
Prend-il le temps de vous expliquer ce qu'il fait et pourquoi?		

TOTAL



= \_\_\_\_\_



= \_\_\_\_\_

[ville.montreal.qc.ca/environnement](http://ville.montreal.qc.ca/environnement)